

MAIRIE DE BRENNILIS  
LE BOURG-29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille neuf, le 5 juin à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis  
Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jean Faillard,  
Marcel Gérardin, Berc'hed Troadec. Anita Daniel.

Absents : Cochenec Jérôme excusé, procuration à Anita Daniel

Convocation : 27 mai 2009

Secrétaire de séance : Sylvie Birhart

\*\*\*\*\*

Objet : EGLISE

L'église de Brennilis doit prochainement bénéficier de travaux importants de réfection de sa toiture, pour une période initialement prévue pour 27 mois. Durant les travaux, la municipalité Doit prendre des dispositions appropriées pour assurer la sécurité de d'une croix processionnelle du XVI ème siècle, et de deux calices des XVI ème et XVIII ème siècles.

Mme Isabelle Gargadennec, Conservateur des Monuments Historiques au Conseil Général du Finistère propose de déposer ces objets précieux, pour la période des travaux, à l'église de Pleyben dans une vitrine spéciale.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré autorise le Maire :  
.à déposer temporairement ces objets à l'église de Pleyben,  
.à signer la convention établie entre la commune de Pleyben, le clergé affectataire de l'église et la Mairie de Brennilis.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,  
Jean-Victor GRUAT.

